

ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES

PERMIS D'EXPLOITATION DE LICENCES

➤ OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer un établissement muni d'une licence de débits de boissons et/ou de restauration
- Appliquer les bonnes pratiques de gestion et d'exploitation des licences
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de protection de la santé publique
- Appliquer le droit du travail et protéger la santé et sécurité des salariés au travail
- Appliquer les bonnes pratiques de prévention et de protection de l'ordre public

➤ PROGRAMME

La raison d'être de l'obligation de formation
La présentation du permis d'exploitation

I. Le cadre législatif et réglementaire

Les sources du droit et les applications
Les services compétents

II. Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons

Les conditions liées à la licence
La vie d'une licence
Les déclarations préalables à l'ouverture

III. Les obligations d'exploitation

Les obligations relatives à l'établissement
Les obligations relatives à la prévention et la protection de la santé publique
Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public
La lutte contre le bruit
La lutte contre l'alcool au volant
La réglementation sur les jeux et loteries

IV. Les fermetures administratives et judiciaires des débits de boissons et des restaurants

Les fermetures administratives
Les fermetures judiciaires

V. La réglementation dans les établissements

Les arrêtés (préfectoral, municipal)

VI. L'animation dans les établissements

La redevance TV
La SACEM et la SPRE
La licence entrepreneur de spectacles

VII. L'évaluation finale des connaissances acquises

Test final d'évaluation des connaissances
Restitution aux stagiaires apprenants

ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES

Modules transversales

La sécurité incendie dans les ERP

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Durée (j/h)	Publics	Pré-requis	Méthodes pédagogiques	Prix net
21 heures / 3 jours	Gérant et co-gérant dans le cas d'une SARL Président/directeur d'exploitation dans le cas d'une SAS titulaire d'une licence, salarié délégué de pouvoirs	Aucun	Participative et découverte à travers des ateliers et mises en situation	Inter : 460€ Intra : sur devis
Sera délivrée à l'issue de la formation : 1/ L'attestation de fin de formation 2/ Le cerfa du Permis d'Exploitation de Licences, valable pendant 10 ans				

Maj : 15/12/2021